



Demande de carte de 10 ans

Par **houcine**, le **18/04/2012** à **23:16**

Bonjour, je suis marocain marié avec une française d'origine marocaine depuis le 08/04/2008. j'ai eu mes carte de séjour temporaire d'un an régulièrement, le 14/10/2011 j'ai fait une demande de carte de 10 ans, mais le problème c'est que le jour où je suis allé avec ma femme à la préfecture, ma femme n'a pas signé l'attestation de communauté car elle est un peu énervée, par contre j'habite tjrs avec et on est toujours mariés.....

le 11/4/2012. j'ai reçu le refus du préfet de ma carte de résident et une demande d'éloignement de territoire français.

sachant que je travaille depuis mon arrivée en France.

ma femme a aujourd'hui le regret de ne pas avoir signé la feuille.

là elle m'a fait une lettre pour le préfet.

svp donner moi des idées merci d'avance